

Communiqué de presse

Montpellier, le 11 septembre 2020

Escholiers de la Mosson : la lutte exemplaire des personnels a payé !

Après 6 jours de grève, les personnels du collège des Escholiers de la Mosson de Montpellier ont obtenu de l'institution l'éloignement du chef d'établissement, mis en cause dans plusieurs situations de souffrance au travail. C'est l'aboutissement de près de deux années de lutte pour défendre leur santé au travail, face à un chef d'établissement maltraitant.

6 jours de grève pour une victoire

Les élu-es du personnel du collège ont été invité-es ce jeudi 10 septembre 2020 en fin de journée à rencontrer les représentant-es de la Rectrice de l'académie.

Après une semaine de grève et d'actions quotidiennes (AG, rassemblements, piquets de grève, courriers au rectorat et à la presse...), il leur a été annoncé l'éloignement du chef d'établissement et son remplacement par un nouveau personnel de direction, référent unique auprès de l'équipe éducative et appelé à « rester pour l'avenir ».

Le chef est mis en retrait au motif d'un arrêt maladie. Soit. L'administration est incapable d'admettre explicitement le dysfonctionnement, sinon la faute. Dont acte.

Puisque l'institution refuse de le dire clairement, traduisons-les : **la revendication des collègues est satisfaite, le chef s'en va et il est remplacé immédiatement.**

Cohésion et solidarité

Les collègues savent ce qu'ils et elles ont vécu. Depuis 2 ans, ils et elles ont mené avec succès une lutte exemplaire, dans la durée et la solidarité, bien que jalonnée de tensions, d'émotions et de fatigue. Ils et elles n'ont cependant jamais renoncé.

Les personnels des Escholiers ont constitué un collectif soudé et dynamique, suffisamment déterminé et outillé pour résister et gagner le respect de leurs droits.

SUD Éducation 34

23, rue Lakanal
34090 Montpellier

04 67 02 10 32

syndicat@sudeducation34.org

www.sudeducation34.org



SUD éducation : un syndicat au service des luttes

SUD éducation 34 a naturellement accompagné cette mobilisation dès 2019, et quotidiennement pendant cette semaine de grève : présence sur l'établissement et dans les actions, conseils juridiques et stratégiques, participation aux audiences, courriers, communiqués, mail à la profession, soutien financier à la caisse de solidarité... C'est le fondement même de notre organisation : **mettre l'outil syndical au service des luttes autogérées pour défendre les droits des personnels et construire une autre école pour une autre société.**

Nous souhaitons souligner la détermination, l'opiniâtreté, la solidarité des collègues du collège des Escholiers dans cette lutte de longue haleine dont la dernière étape fut déterminante. **Le rapport de force et la grève dure sont des outils légitimes et efficaces contre une hiérarchie déshumanisante et méprisante.**

Sud éducation 34 veillera à ce que le retour au travail se fasse dans les conditions présentées aux collègues, et dans la sérénité. Nous serons également attentifs à ce que l'administration ne fasse pas peser sur les personnels le poids, notamment financier, de cette mobilisation légitimée par la décision rectoriale.

Cette victoire doit nous inciter toutes et tous à libérer la parole sur la souffrance au travail, à interroger nos conditions d'exercice, à nous défendre collectivement. Victimes ou témoins de situations problématiques, nous ne devons plus porter ce poids seul-es.

Contactez-nous pour ne pas rester isolé-es !

SUD Éducation 34

📍 23, rue Lakanal
34090 Montpellier

☎ 04 67 02 10 32

✉ syndicat@sudeducation34.org

🌐 www.sudeducation34.org

